



Décision de radiodiffusion CRTC 2013-305

Version PDF

Ottawa, le 21 juin 2013

Chimnissing Communications

Christian Island (Ontario)

CKUN-FM Christian Island – Renouvellement administratif

1. Le Conseil **renouvelle** la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio autochtone de type B CKUN-FM Christian Island (Ontario), du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014, selon les modalités et **conditions** en vigueur dans la licence actuelle.
2. Le Conseil note qu'il n'a pas reçu la demande de renouvellement de licence de CKUN-FM. Si le Conseil ne la reçoit pas d'ici le **29 novembre 2013**, il pourrait ne plus renouveler cette licence.
3. La présente décision ne règle en aucune façon les questions qui pourraient être soulevées quant au renouvellement de cette licence. Les personnes intéressées pourront soumettre leurs commentaires en temps opportun.

Secrétaire général

**La présente décision doit être annexée à la licence.*